

Faire la révolution citoyenne

Et vous, législateurs, souvenez-vous que vous n'êtes point les représentants d'une caste privilégiée, mais ceux du peuple français, n'oubliez pas que la source de l'ordre, c'est la justice, que le plus sûr garant de la tranquillité publique, c'est le bonheur des citoyens.

— **Robespierre**, *Discours à la Convention sur les subsistances*, 2 décembre 1792

Sans l'autorité d'un seul, il y aurait la lumière, il y aurait la vérité, il y aurait la justice. L'autorité d'un seul, c'est un crime. Ce que nous voulons, c'est l'autorité de tous.

— **Louise Michel**, *Plaidoirie devant la cour d'assises de la Seine*, 22 juin 1883

La Ve République a fait son temps. Une petite caste de privilégiés, dirigée par le président-monarque, désorganise l'État et dirige à son profit. Macron piétine même le résultat des élections, comme l'avait été le résultat du vote des français lors du référendum sur la constitution européenne en 2005. Ce système dresse les Français les uns contre les autres. Il efface le peuple au profit d'une dérive autoritaire toujours plus marquée. La France d'aujourd'hui n'a plus le visage de 1958, quand la Constitution actuelle a été adoptée. À cette nouvelle France doit correspondre une nouvelle République. Ce sera le moyen pour le peuple de se refonder en écrivant lui-même les règles du jeu : la nouvelle Constitution. La révolution citoyenne vise à faire progresser partout la démocratie et l'intervention populaire : dans les institutions mais aussi dans la ville, et dans l'entreprise. Elle veut établir le primat de l'intérêt général sur les intérêts particuliers des ultra-riches et des plus gros propriétaires du pays. Enfin, la France doit renouer avec l'amour de la liberté.

Abolir la monarchie présidentielle

Le président de la République concentre beaucoup trop de pouvoirs : tout le pays est entraîné par sa seule volonté. Bâillonnés 24 fois par le 49.3 depuis 2022, les députés deviennent plus des témoins que des acteurs de la décision politique : il faut mettre fin à cette aberration, qui a atteint son paroxysme autoritaire sous la présidence de Macron. On ne compte plus les secteurs de la société qu'il a brutalisés. Cela se retrouve dans un arsenal législatif et répressif inédit sous la Ve République : 24 lois liberticides se sont accumulées entre 2017 et 2024, au rythme de plus de 3 lois par an.

Passer à une 6e République qui soit un régime parlementaire stable

Par la loi :

Élire l'Assemblée nationale au scrutin proportionnel

Dans le cadre de l'Assemblée constituante :

Obliger le gouvernement à rendre réellement des comptes devant le Parlement

Abolir les procédures de « votes forcés » du Parlement comme l'article 49.3 de la Constitution de la 5e République

Réunir une Assemblée constituante pour passer à la 6e République

Les institutions de la 5e République sont devenues dangereuses. Elles organisent un pouvoir solitaire. L'irresponsabilité des dirigeants leur permet de mettre en péril nos biens communs. Les citoyens sont écartés de la décision politique. La confiance est rompue entre le peuple et ses institutions représentatives, en particulier après le coup de force du bloc libéral qui a usurpé le pouvoir pour poursuivre sa politique malgré trois défaites électorales successives. Nous avons le pouvoir de refonder nos institutions communes. Nous proposons que les Français se dotent d'une nouvelle Constitution rédigée par une Assemblée constituante.

Convoquer une Constituante pour passer à la 6e République

Convoquer un référendum (article 11) pour engager le processus constituant et décider des modalités de composition de l'Assemblée constituante : mode de scrutin, parité, tirage au sort et incompatibilités ; et des modalités de délibération : comités constituants et participation citoyenne. Aucun parlementaire des anciennes assemblées ne pourra siéger dans cette Assemblée constituante ; les délégués à l'Assemblée constituante ne pourront être candidats aux élections suivant l'entrée en vigueur de la Constitution. Le projet de Constitution proposé par l'Assemblée constituante sera soumis à référendum après deux ans de travaux. En cas de vote négatif, la Constituante reprendrait ses travaux.

63 % des Français sont favorables à un processus constituant qui consisterait à donner le pouvoir aux Français d'écrire une nouvelle Constitution (Ifop, 2024)

Balayer l'oligarchie, abolir les privilèges de la caste

La collusion entre des intérêts privés, et l'oligarchie qui s'est emparée de nos institutions est devenue criante sous Emmanuel Macron. Une caste de privilégiés, vouée aux plus riches, gangrène l'État. Nous voulons défaire ce système injuste, rappeler le principe fondamental de l'égalité entre tous, organiser la séparation de l'État et de la finance.

Mettre en place un plan de séparation de l'argent et de l'État

Combattre l'influence des lobbys dans le débat parlementaire, notamment en imposant la transparence des agendas des membres des bureaux des Parlements et du gouvernement, interdire l'entrée du Parlement aux lobbyistes et leurs cadeaux aux parlementaires, aux membres du gouvernement et à leurs cabinets

Rendre inéligible toute personne condamnée pour corruption et mettre en place un plan national de lutte contre la corruption et les délits de probité
Durcir les règles contre les conflits d'intérêts et interdire le pantouflage : tout haut fonctionnaire souhaitant travailler dans le privé devra démissionner de la fonction publique et rembourser le prix de sa formation s'il n'a pas servi au moins dix ans
Allonger à dix ans les périodes d'interdiction d'exercice d'une fonction privée après avoir exercé une activité dans la fonction publique relative au même secteur
Garantir des recrutements qui reflètent la diversité sociale dans les concours de la fonction publique
Supprimer le monopole du déclenchement de poursuites judiciaires par la seule administration fiscale pour toutes les affaires en cas de fraude, quelle qu'elle soit : la justice doit pouvoir enquêter librement, même contre l'avis du ministre
Mettre fin au monopole de la parole des patrons par le Medef et fonder la représentativité des organisations patronales sur la base d'élections des chefs d'entreprise, comme c'est le cas pour les syndicats de salariés
Organiser l'élection des administrateurs de la Sécurité sociale par les assurés eux-mêmes et leur donner le pouvoir de lever les cotisations
Réformer le financement de la vie politique et abaisser à 200 euros le plafond des dons individuels aux partis politiques
Interdire la sous-traitance et la surfacturation de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques publiques à des cabinets de conseils privés
Abolir la réforme Macron du corps préfectoral et diplomatique

85 % des Français sont pour durcir les règles contre les conflits d'intérêts (Harris Interactive, juillet 2021)

Une République permettant l'intervention populaire

Les citoyens ne doivent pas être tenus à l'écart de la vie publique en démocratie. C'est pourtant le cas aujourd'hui avec une forte abstention aux élections. L'intervention citoyenne est le cœur de notre programme et de notre projet politique pour la France.

Instaurer le Référendum d'initiative citoyenne (RIC), par lequel les citoyens qui réunissent suffisamment de signatures peuvent révoquer des élus, proposer ou abroger une loi et modifier la Constitution

Donner le droit de vote à 16 ans
Reconnaître le vote blanc, mettre en place le vote obligatoire et instaurer un seuil de votes exprimés pour valider une élection
Instaurer une procédure de parrainages citoyens pour l'élection présidentielle en alternative aux 500 parrainages d'élus
Interdire la sous-traitance des opérations de propagande électorale à des entreprises privées
Présenter systématiquement au bureau de l'Assemblée nationale les propositions émises par les citoyens dans le cadre de conventions citoyennes ou d'assemblées créées à cet effet
Rendre obligatoire le recours au référendum en cas de modification de la Constitution ou d'adoption d'un nouveau traité européen
Affirmer les trois échelons d'organisation décentralisée (communes, départements, régions) pour mettre fin à la superposition d'échelons technocratiques (métropoles, intercommunalités géantes...) qui éloigne les citoyens des prises de décision
Rendre aux communes leur liberté de coopération
Organiser une conférence sur l'avenir institutionnel des territoires insulaires et éloignés
Donner à la Corse le statut garanti par l'article 74 de la Constitution
Rendre effectif le principe du non-cumul des mandats et des indemnités, y compris dans le temps
Instaurer un congé parental pour les élus en donnant la possibilité d'être remplacés pendant cette période
Organiser la sortie du mandat : garantir un droit à la formation professionnelle pour les élus
Faire voter une loi d'amnistie pour les syndicalistes, les Gilets jaunes, les militants pour la paix, les écologistes, les associatifs et des différents mouvements sociaux dans les Outre-mer, condamnés pour leur participation à la vie publique

70 % des Français sont favorables à à l'instauration d'une procédure de parrainage citoyen pour l'élection présidentielle en alternative aux « 500 parrainages » d'élus actuellement en vigueur (Harris Interactive, mai 2021)

69 % des Français se déclarent favorables à l'instauration du Référendum d'initiative citoyenne (Ifop, février 2019)

